

**Motion adoptée par la réunion des personnels de l'ISEAG
13 janvier 2009**

1-En ce qui concerne les dotations 2009 de l'Université Jean Monnet

Nous sommes indignés de la diminution des moyens, tant humains que matériels, qui frappent notre Université, la seule du PRES Université de Lyon à être ainsi pénalisée.

L'application mécanique de critères contestables, sans prendre en compte la réalité socio-économique des étudiants, conduit à une mise en péril des Universités de taille moyenne dont le rôle d'ascenseur social est pourtant fondamental.

De plus, les dotations font clairement apparaître la volonté du Ministère de pousser les Universités à recourir de manière étendue à des statuts précaires (en particulier pour les postes BIATOSS de catégorie C) pour faire face aux pertes de postes de fonctionnaires.

2-En ce qui concerne le projet de décret de réforme des statuts des enseignants-chercheurs

Au delà des divergences exprimées sur une éventuelle réforme du statut des enseignants-chercheurs, ce texte est, en l'état, inacceptable.

Nous nous opposons notamment aux modalités d'évaluation et à la modulation des services proposées, qui aboutiraient en pratique à des inégalités selon les statuts et selon les universités, tout particulièrement dans un contexte de pénurie de moyens.

3-En ce qui concerne la réforme des concours de l'enseignement et la mastérisation de la formation des enseignants

Nous condamnons la précipitation dans laquelle cette réforme (comme les autres) est menée et partageons les inquiétudes légitimes des collègues les plus directement concernés, portant sur des points décisifs non résolus (mesures financières pour les étudiants, stages et formation professionnelle notamment)

4- En ce qui concerne le PRES

Alors qu'il n'en est qu'à ses débuts, le Ministère place le PRES dans une situation difficile, du fait des décalages en postes (suppression à UJM, augmentation à Lyon) et en moyens matériels, sans aucune prise en compte de l'importance de son rôle de solidarité et de complémentarité dans la Région. Nous demandons que le PRES constitue cet espace de solidarité et de complémentarité dont nous avons besoin, et que cette institution, dans la situation actuelle, soutienne l'UJM auprès de l'Etat.

Dans ce contexte nous envisageons plusieurs modes d'action : rétention des notes, non participation aux jurys d'examen, non reprise des cours.

La décision de recourir ou non à ces modes d'action sera prise mardi 20 janvier 12 h, salle du conseil de l'ISEAG.